



**EUROPEAN COMMISSION**  
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Bruxelles,  
MARE/C1/js/Ares(2020)

Mr Emiel Brouckaert  
Président CC EOS  
c/o Bord Iascaigh Mhara  
Crofton Road  
Dun Laoghaire  
Irlande  
info@nwwac.ie

**Objet: Avis du CC EOS sur les mesures de gestion du bar en 2021**

Cher Monsieur Brouckaert,

Merci pour votre lettre du 30 novembre 2020, concernant les conseils de vos membres pour le Conseil AGRIFISH de décembre sur le sujet du bar du nord.

Permettez-moi de nouveau de vous remercier, ainsi que vos membres, pour votre précieuse contribution en ces temps difficiles. Comme vous le savez, ce stock est partagé avec le Royaume-Uni et donc soumis à des consultations permanentes avec le Royaume-Uni.

J'espère que vos membres ont eu l'occasion d'examiner les résultats du Conseil. Ce fut une année inhabituelle dans la mesure où le Conseil a dû convenir de possibilités de pêche provisoires avant qu'un accord général ne soit conclu avec le Royaume-Uni. Dans le cas du bar du nord, comme de nombreux autres stocks, une reconduction des mesures 2020 a été convenu pour le premier trimestre 2021, en attendant la finalisation des mesures pour le reste de 2021 avec le Royaume-Uni.

Il est donc trop tôt pour moi de commenter le niveau des possibilités de pêche finales pour le bar du nord. Nous notons le statut d'observateur de plusieurs de vos membres dans les consultations en cours entre l'UE et le Royaume-Uni et mes services s'efforceront de tenir tous vos membres au courant des progrès accomplis sur cette question.

Merci encore pour votre correspondance. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter ma collègue Mme Pascale Colson (pascale.colson@ec.europa.eu).

Cordialement,

Charlina VITCHEVA  
Directrice générale